



RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION LE MOULINAGE DE CHIROLS 2019

SOMMAIRE

I. RAPPEL DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

II. VIE ASSOCIATIVE : nombreux nouveaux adhérents !

III. ACTION DE L'ASSOCIATION : démarrage du chantier, événements culturels et recherches de financements !

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : nouvelle organisation suite à l'entrée dans le moulinage en mai ; réponse négative des impôts suite au rescrit fiscal

V. OBJECTIFS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2020

EN BREF....

CETTE ANNÉE, NOUS AVONS AGI SUR LES POINTS SUIVANTS :

Démarrage du chantier et création d'espaces d'accueil pour les bénévoles du chantier.

Organisation de 5 événements culturels associatifs.

Élargissement du nombre d'adhérents : 25 membres actifs / 540 sympathisants.

Obtention de l'Appel à projet Bois local de la Région (30% du bois local plafonné à 100 000 €)

Obtention du prêt de la coopérative oasis pour l'avance des subvention leader et construction bois local (183 500 €).

Dépôt de plusieurs appels à projet dont celui de la fondation RTE (50 000 €).

Obtention d'un financement de 15 000 € par la DRAC pour le projet "Mémoires"

Appel à apports en fonds associatifs avec droit de reprise à nos adhérents

I. RAPPEL DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

« L'association a pour objet de porter et animer des projets écologiques, culturels et d'économie sociale et solidaire, dans une volonté de valorisation des patrimoines et de développement territorial en milieu rural. »

Gouvernance participative et horizontale, non lucrative, recherche de l'utilité collective, respect de l'environnement, ancrage territorial (valorisation de l'emploi et des activités locales)

Transparence, ouverture et recherche d'une forme d'exemplarité en matière **d'éthique et d'équité**

Solidarité et entraide : coopération et mutualisation d'activités, de moyens et de savoirs ; solidarité intergénérationnelle

Eco-citoyenneté et démarche écologique et citoyenne dans une réflexion globale autour de la préservation des ressources naturelles, l'éco-construction, la valorisation des ressources locales

Respect, écoute de chaque individu, des différences, de la nature et de la temporalité des apports de chacun.

Notre objectif :

- créer des lieux et des outils au service du territoire, à but écologique, non-lucratif et anti-spéculatif
- ouvrir des lieux d'échanges culturels de création collective et d'interdisciplinarité ouvert à tous
- expérimenter des manières de fonctionner alternatives : solidarité sociale, mutualisation, gouvernance participative et horizontale, propriété collective et droit d'usage.

II. VIE ASSOCIATIVE

En avril 2019, le collectif a obtenu le droit de débiter les travaux dans les bâtiments du Moulinage de Chirols et autour (défrichage), en amont de l'achat du foncier par la Coopérative loi 47.

Un petit groupe de membres actifs a eu la possibilité de s'installer sur place rapidement en vue de se consacrer au quotidien au chantier ainsi qu'à l'accueil des autres bénévoles.

Dès l'été 2019, de nombreux bénévoles extérieurs au collectif des fondateurs ont rejoint l'association, en apportant leur aide au chantier, pour quelques jours, semaines ou mois. Les nombreux chantiers réalisés ont pu l'être grâce à l'énergie conjuguée des membres actifs résidents "permanents" avec celle de ces nouveaux membres réguliers ou de passage.

Dès octobre, nous avons mis en place les "Mercredis du chantier" en ouvrant ces jours là le chantier à toute personne extérieure souhaitant donner un coup de main. Ces personnes sont toutes devenues membres sympathisantes.

En marge du chantier, 6 événements culturels ont été organisés et/ou accueillis par les équipes de bénévoles, et ont rassemblé de nombreux anciens et nouveaux adhérents :

- Accueil d'une résidence d'artistes "La gare Expé" sur 1 semaine au mois de juin 2019 (8 personnes pendant une semaine), accueil des suivis de résidence et projection du documentaire en sortie de résidence (40 participants).
- Organisation de la Crémaillère du Moulinage le 27 juillet, avec 300 adhérents
- Co-organisation de la Fête du Parc et de l'Ecomusée le 10 août : 200 adhérents
- Accueil du spectacle de la compagnie amateur locale " Les Fous Sans Blanc" le 2 août : 150

adhérents

- Accueil du spectacle itinérant “Maurice paye sa tournée” de la Cie Art’R’Natif, le 6 août : une centaine d’adhérents
- Organisation d’une visite guidée du Moulinage, artistique et performative, lors des Journées du Patrimoine en le 21 septembre : 50 adhérents

Une soirée de soutien au projet du Moulinage a également été organisée par l’association le 10 juillet au Nautilus (Lalevade d’Ardèche).

UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SEIN DE LA GOUVERNANCE COLLÉGIALE

Aux 3 commissions, qui se sont réunies dès que nécessaire :

programmation **architecturale** (réflexion écologie / chantiers participatifs...)

structuration **administrative** (gestion / finance / juridique)

communication (site web / réseaux sociaux / bases de données / supports papiers et visuels)

s’est ajoutée une 4e consacrée à l’organisation opérationnelle du chantier. Celle-ci s’est réunie chaque semaine depuis le mois de mai.

Les réunions plénières rassemblant l’ensemble de la direction collégiale sont devenus plus rares que l’année précédente en raison des urgences du chantier et l’impatience générée par les années d’attente avant la concrétisation du chantier (*voir* Difficultés rencontrées).

Pour rappel (extrait Rapport moral 2018):

Chaque membre de la direction collégiale peut changer de commission ou groupe de travail s’il en ressent l’envie ou le besoin. Il doit alors passer le relais sur les tâches dont il est en charge.

*En plénière de la direction collégiale, se prennent les décisions **stratégiques** (de long terme), en commissions, les décisions **tactiques** (moyen terme), en groupe de travail des décisions **opérationnelles** (prise de RDV, dossier de subvention, élaboration de nouveaux outils etc...). Cependant, toutes les décisions doivent remonter en plénière lors de temps d’information. Si certaines décisions prises en commission questionnent des membres de la direction collégiale, elles doivent être retravaillées afin d’aboutir à un consentement de l’ensemble du groupe.*

(...) Trello, plateforme interactive en opensource sur le web, est l’un de nos outils de travail à distance, avec les conférences téléphoniques, les mails, les réunions skype et de visu.

CONDITIONS D’ACCÈS AU STATUT DE MEMBRE ACTIF + LIEN ASSO/COOP

Suite à la réponse négative des impôts concernant notre demande d’autorisation à émettre des reçus fiscaux en vue d’une future campagne de financement participatif, nous avons pris conscience de l’importance de clarifier les liens entre l’association et la coopérative. Un accompagnement juridique est en cours en 2020 avec le soutien des Colibris et de la coopérative Oasis.

Extrait du rapport moral 2018 :

“Des membres sympathisants de l’association viennent d’abord en « nouveaux » observer le

fonctionnement de la direction. Certains s'engagent dans des groupes de travail de manière active, sans pour autant vouloir s'impliquer dans la direction. Nous nous sommes demandé dans quelles conditions ces "nouveaux" pourraient accéder au statut de membre actif, sans pour autant faire partie de la direction collégiale. En effet, ces personnes sont impliquées activement dans l'action de l'association et ont une voix consultative lors des débats en plénière. Ces voix sont importantes. Les décisions étant prises au consentement et en dernier recours si besoin au vote, ces voix peuvent alimenter les choix de manière prégnante. Cette année, nous n'avons jamais eu recours au vote. Le consentement a toujours prévalu, même si le consensus n'est pas toujours total.

Une réflexion est actuellement en cours en vue d'une future évolution statutaire dans ce sens.

Provisoirement, les nouveaux accès au statut de membre actif de l'asso et donc de fait, de membre de la direction collégiale de l'asso sont limités aux personnes qui souhaitent acquérir des parts H (Habitant), P (Porteur d'activité) ou O (Ouvrier) dans la coopérative.

Le processus de cooptation est donc transféré à la coopérative et ne concerne actuellement que les parts H, P et O.

Nous gardons à l'esprit qu'à terme ce fonctionnement devra évoluer, ne serait ce que pour que l'association, dont l'objet social est plus large que celui de la coopérative, soit bien respecté.

Il conviendra notamment de veiller à ouvrir davantage à terme la direction collégiale de l'association."

Nous n'avons à ce jour pas avancé sur le point.

PRECISIONS SUR L'ACCÈS AU STATUT DE MEMBRE SYMPATHISANT

En attendant un changement statutaire ouvrant l'accès au statut de membre actif, toutes les nouvelles personnes qui voudront s'impliquer dans le projet, notamment dans les chantiers participatifs, doivent devenir membres sympathisants de l'association.

III. ACTIONS DE L'ASSOCIATION

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MENÉES

38 décisions de 2019 sont reportées plus en détail sur le document intitulé « le relevé des décisions ». Voici ici un bref récapitulatif des décisions essentielles.

N°70 : AG de l'asso du Moulinage de Chirols : Tout le monde est d'accord pour que l'AG de l'asso ait lieu en MARS 2019 sans changement de nom dans l'immédiat.

N°72 : Parrainage des nouveaux : Tout le monde est d'accord pour la mise en place d'un parrainage à la demande du nouveau.

N°75 : Tableau des dispos : Pour les dispos de chacun, le tableau unique fait par Margaux sera désormais le seul utilisé pour organiser réunions et jours de chantier.

N°76 : Tarifs adhésions pour les membres sympathisants : **Adhésion pour les membres sympathisants : prix libre et conscient : 15€ (équilibre), 30€ (conseillé), 60 € (soutien) ou tout autres montants.**

N°77 : Tarifs adhésion membres actifs : adhésion pour les membres actifs : 80€ tarif minimum, 120€ tarif conseillé.

N°80 : Emission radio : L'asso anime une émission mensuelle de 52 min de sept à juin. Ce projet est porté par Juliet.

N°82 : Question humaine : (*Mai 2019*) Le groupe demande à l'un des membres de la direction collégiale de se mettre à distance du projet le temps nécessaire pour entamer un travail sur lui afin de mieux revenir.

N°83 : Isolation intérieure

Personne ne s'oppose à isolation intérieure.

N°84 : Accueil camions personnes intéressées

sachant qu'ils sont motivés pour oeuvrer sur le chantier, et qu'ils viennent pour renifler le projet, le groupe accepte de s'arranger pour trouver l'espace pour accueillir les 3 camions de Fantine/Cinco, François, Léa Cyril

N°87 : Campagne de crowdfunding

(été 2019) Report de la campagne à Février/Mars (à voir avec Vesseaux-Mère)

Avec une semaine tournage et préparation com à caler selon résultats sondage (par ex Jeudi 26 au 2 janvier)

N°88 : Recherche de prêteurs solidaires

Suite à l'envoi d'Anna/Ju/ju du livret d'épargne solidaire, chacun sollicite et mobilise ses proches pour chercher de l'épargne solidaire.

N°89 : Garanties individuelles pour la demande de prêt à la Coopérative Oasis Chaque membre actif coopté se porte garant à hauteur égale des dettes contractées pour la trésorerie Région et Leader, et ce, à vie, jusqu'à remboursement des dettes.

N°90 : Mandataires asso Nina est mandataire de l'asso auprès de la coopérative. On demande à Camille si elle veut être suppléante.

N°91 : Cloison foyer (septembre) La cloison sera positionnée à l'inter fenêtre 6/7 en partant de l'ouest.

N°92 : Lettre de soutien La lettre de soutien pour un apport en fond associatif sera envoyée à nos adhérents, nos proches et tous ceux inscrits à la News Letter.

N°93 : Accueil de Félix, service civique Félix sera accueilli à partir de janvier dans le cadre d'un partenariat avec Ame Sud qui le finance. Une convention tripartite avec la commission faysses du comité d'animation de chirols sera mise en place.

N°94 : Charpente Est/Ouest (Novembre) La réfection de la charpente Est/Ouest est mise de côté jusqu'à ce qu'on ait la trésorerie et la vision architecturale de l'usage des combles.

N°95 : Question humaine : Un membre de la direction collégiale dont il avait été décidé qu'il devait s'éloigner un moment de l'asso, suivra un processus de réintégration d'un an à compter de mai 2019 composé de 6 mois de participation volontaire au chantier puis 6 mois de participation à la direction collégiale avec à l'issue la décision collective de réintégration.

N°96 : Semaine collective fin 2019 La semaine collective prévue du 28 décembre au 5 janvier sera consacrée au chantier plutôt qu'à la conception de vidéos pour le crowdfunding comme initialement prévu.

N°98 : Espace de coworking L'espace de coworking s'installe dans l'atelier de Jean Vial après son départ en février 2019 à condition de :

Stipuler dans la convention le déplacement de l'espace « coworking » à terme (depuis l'*Espace Jean-Vial* vers le *Bureau du Patron*)

- S'engager à faire un maximum d'investissement sur des choses déplaçables.
- Réaliser un règlement de vie de l'espace en complément de la convention

N°99 : Week-end plénière en 2020 Dès janvier 2020, chaque week-end de semaine paire sera alternativement un week end de chantier ou de plénière.

le planning annuel sera fixé très prochainement (màj par margaux du tableau et du trello).

Organisation des week-ends de plénière : samedi chantier (sauf si trop gros odj), samedi soir fête et dimanche réunion.

N°100 : bénévoles/ chantier On accepte que les bénévoles chantier soient hébergés chez nous pour une durée de 3 semaines renouvelable 2 fois maximum avec bilan avant renouvellement. On propose systématiquement le prix libre a tous les participants (bénévoles a la journée ou bénévoles hébergés). On valide le budget de 2 000€ comme réserve de sécurité pour le paiement des frais d'accueil des bénévoles

N°101 : Alcool Il a été demandé à l'un des membres de maîtriser sa consommation d'alcool sur les lieux.

N°104 : Adhésion à vie + adhésion chantier

Adhésion à vie pour les membres sympathisants. Effet rétroactif. Enjeux: potentielles pertes de recettes adh. en 2020, 2021, etc mais on espère des dons à la place. Cela facilite le travail de la com pour la newsletter sinon obligé d'enlever de la liste des bénéficiaires les adhérents non à jour de cotisation. Plus trop d'adhésion à faire sur les évènements.

N°105 : plénière février mars 2020

Un mail sera envoyé à tous les membres du collectif pour proposer sur l'ensemble des we de plénière déjà calés de février-mars, qui peut assurer sa présence pour une vraie plénière.

N°106 : poste de Gaëlle en 2020

poste de Gaëlle priorité 2020 ? : utilisation des fonds propres de l'asso notamment recettes buvettes, adh. sympathisants, adh. membres actifs pour pérenniser le poste de Gaëlle jusqu'à fin 2020.

IV. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

VIE ASSOCIATIVE

● RÉORGANISATION SUITE À L'ENTRÉE DANS LES BÂTIMENTS

L'entrée tant attendu dans le bâtiment pour le démarrage du chantier a occasionné un changement des équilibres au sein du collectif :

- ceux qui étaient moins investis jusque là dans du travail purement administratif deviennent meneurs sur le chantier et l'opérationnel
- les choses se passent maintenant presque toutes sur place, d'où difficultés pour les membres actifs vivant à distance de trouver leur place ; et difficulté pour les membres actifs présents de trouver le temps de transmettre les infos (trello, mail, téléphone...) afin de veiller à ce que les absents puissent rester à jour d'autant plus que il a fallu de nombreux mois pour que le bâtiment obtienne une connection internet.
- implication grandissante de bénévoles de passage qui deviennent des éléments importants sur le quotidien du chantier, mais que les membres actifs vivant loin ont peu l'occasion de rencontrer, d'où un certain décalage relationnel

Ces nouvelles données ont été l'occasion de chercher d'autres manières de fonctionner et un nouvel équilibre a pu être trouvé progressivement.

● DIFFÉRENCES D'IMPLICATION SUR LE CHANTIER DES UNS ET DES AUTRES ET CONSÉQUENCES RELATIONNELLES

Nous avons appris dans les semaines qui ont précédé la remise des clés que la vente serait bien confirmée. Suite à cette excellente nouvelle, chaque membre actif a eu à se positionner individuellement face au chantier en terme de disponibilité. La temporalité de l'achat a permis à certains de se rendre pleinement et rapidement disponibles pour être actifs sur le chantier, tandis que d'autres avaient déjà pris d'autres engagements sur la période.

Un écart s'est donc creusé peu à peu entre les membres actifs en terme de temps de travail sur le chantier entre avril et décembre 2019.

Ce constat a été l'occasion pour chacun de travailler sur soi sur certains des thèmes suivants :

- sentiment de culpabilité de n'être pas disponible ou d'avoir d'autres priorités (personnelles, professionnelles, géographiques...)
- tentation de faire des reproches à d'autres (ne pas avoir fait les mêmes choix que soi...)
- tentation de s'oublier soi même en consacrant tout son temps au chantier
- question des équilibres entre obligation et plaisir, entre travail et temps libre, temps salarié et temps bénévole...

Sur toutes ces questions humaines, les membres ont dû faire preuve d'intelligence collective pour prévenir les conflits en gestation et avancer au mieux vers des solutions aux tensions rencontrées.

Une des solutions a été la mise en place à partir de novembre des #topo Moulinage, une newsletter interne qui permet à l'ensemble du collectif d'avoir une vision des avancées hebdomadaires sur le lieu.

● ACCUEIL DES BÉNÉVOLES AU QUOTIDIEN

Bien qu'il ait été décidé d'attendre d'être prêts avant d'organiser de vrais chantiers participatifs, les membres actifs et résidents permanents ont eu à assurer l'accueil de nombreux bénévoles dès l'été 2019.

Nous n'avions pas anticipé :

- ni le temps et l'énergie nécessaire à l'accueil convenable de ces bénévoles extérieurs (logistique repas et couchages, demandes de visites des lieux, sollicitations diverses et quotidiennes autour du montage du projet, disponibilité permanente à la rencontre...)
- ni le succès qu'aurait notre projet auprès des voyageurs en quête de tourisme "solidaire" ou "alternatif", et des personnes prêtes à s'investir temporairement dans un projet collectif

Nous avons donc rencontré :

- des difficultés d'organisation
- de la fatigue
- des déceptions à voir repartir des personnes dont nous avons l'impression qu'elles avaient l'intention de s'impliquer à plus long terme dans le projet.

Nous nous sommes nourris de ces leçons pour nous préparer mieux à l'accueil des nouveaux, curieux et volontaires sur le chantier.

Une des solutions a été la mise en place d'espace temporaire permettant l'accueil des bénévoles : Foyer/cuisine, Sanitaires, dortoir.

ADMINISTRATION

● DEMANDE DE RESCIT FISCAL : REFUS DES IMPÔTS

Par excès d'honnêteté et en vue de notre future campagne de financement participatif, nous avons cru bon de lancer une demande de rescrit fiscal auprès des impôts pour être autorisé à défiscaliser les dons. Or, après de nombreux échanges avec notre interlocuteur pour préparer le rescrit (et un grand nombre d'heures de travail pour présenter les choses au mieux), la réponse des impôts s'est avérée défavorable. La raison principale étant que notre association entretient des liens trop étroits avec une entreprise.

Ayant créé cette entreprise (coopérative) à la demande de l'avocat de la Communauté de Communes, à l'époque où nous craignions de n'être pas crédible auprès du propriétaire en vue de l'achat du foncier, nous avons été très déçus de cette réponse négative. Il aurait été pour nous tellement plus simple de ne pas créer cette coopérative et d'acheter via l'asso !

Mais cela est fait, et présente quelques avantages par ailleurs, en ce qui concerne la conscription des apports financiers de chacun des coopérateurs...et encore.

Nous sommes actuellement en train de suivre un accompagnement juridique afin d'ajuster ce modèle juridique à notre réalité et à nos besoins.

V. OBJECTIFS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2020

→ **POURSUITE DE L'ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE** : communication auprès des 500 adhérents et ouverture à de nouveaux adhérents, organisation du travail collaboratif et des week-ends mensuels de réunion.

→ **CONSOLIDATION DU PROJET DE RÉHABILITATION DU MOULINAGE** de Chirols : poursuite des études.

→ Accompagnement du lancement et du développement du projet : recherche de financements (appels à projet, fondations, campagne de financement participatif et de prêt solidaire...), communication.

→ Préparation de la réhabilitation: réalisation d'études et de visites-diagnostiques (sol / assainissement, isolation paille-lame d'air, ventilation, étude structure), mise en place d'une permanence architecturale, préparation des chantiers participatifs.

→ **ORGANISATION L'ACCUEIL DE CHANTIERS COLLECTIFS**

Accueil de bénévoles sur des temps de chantiers collectifs.

- Poursuite des chantiers du mercredi
- Chantier d'une semaine en février
- Accueil de 18 à 20 étudiants en du 14 au 16 mai dans le cadre d'une formation autour de la transition écologique et sociale avec le mouvement des colibris
- Accueil de journées de rassemblements de participants au MOOC permaculture organisé par les colibri
- Chantier participatif d'une semaine au mois de Juillet
- Accompagnement d'un chantiers construction de panneaux solaires thermique avec Cap environnement.

→ **RENFORCER LA DYNAMIQUE TIERS-LIEUX DES VALLÉES ET LE RÉSEAU TIERS LIEUX** :

Mutualisation d'outils et d'informations avec les autres Tiers-lieux ardéchois.

Ouverture de l'espace de Coworking dans le cadre de la dynamique partenariale Tiers-Lieux des Vallées

Accueil d'événements extérieurs tel que la rencontre nationale "Tiers-Lieux à but non lucratif" organisé avec le CREFAD et le réseau ardéchois des Tiers-Lieux (80 à 100 personnes prévues).

→ RENFORCER LA DYNAMIQUE AUTOUR DES FAYSSSES AVEC LA COMMUNE DE CHIROLS :

Réalisation d'un travail participatif autour de l'usage collectif des faysses en partenariat avec la comité d'animation de Chirols et la mairie de Chirols. Réalisation d'un chantier pour remonter un mur en partenariat avec l'association Elips. Accueil d'un volontaire en service civique sur cette dynamique.

→ POURSUIVRE LE PROJET AUTOUR DES MÉMOIRES DU TRAVAIL :

Poursuivre les interviews et collectes de patrimoine immatériel. Consolider le financement du projet.

Poursuivre le partenariat avec le projet "Raconte-moi ton patrimoine" mené par l'Espace de Vie Sociale "Maison de Vallée" notamment par la mise en place d'ateliers de création de chants actuels en patois.

→ ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF:

En raison des problématiques expliquées ci-dessus, la campagne de Crowdfunding n'a pas pu être menée en 2019. Nous envisageons le lancement d'une grande campagne de communication en 2020 pour susciter des adhésions et des dons dans le but de constituer des fonds propres pour accompagner le financement du Moulinage de Chirols, et de constituer une base de données d'adhérents susceptibles de participer aux chantiers. Cette campagne sera l'occasion de communiquer sur divers médias et auprès de divers publics (création de vidéo courts-métrages, de spectacles : cabarets ou scènes ouvertes, d'émissions radiophoniques, animation sur les réseaux sociaux, rencontres avec des habitants du territoire, collecte de témoignages sur l'histoire du lieu....)

NOUS SOUHAITONS

UNE LONGUE ET BELLE VIE À L'ASSOCIATION "LE MOULINAGE DE CHIROLS" !